

techniques d'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables serait à l'avantage des deux parties, et ils ont appuyé l'échange de délégations d'experts comme une première étape dans le renforcement des contacts canado-brésiliens dans ce domaine.

Les deux ministres se sont référés aux actuelles négociations sur un accord bilatéral visant à éviter les doubles impositions, et ont convenu que ces négociations devraient être finalisées dans les meilleurs délais.

Les deux ministres ont reconnu l'importance d'un consensus à la Conférence sur le droit de la mer, et exprimé l'espoir que le texte final de la Convention garantira les droits des États côtiers et assurera dans le régime d'exploitation des fonds marins qui sont au-delà des juridictions nationales et qui constituent le patrimoine commun de l'humanité une protection juste et équitable des intérêts légitimes de tous les États, y compris de ceux des producteurs minéraliers terrestres. Les ministres ont convenu que les deux délégations devraient se consulter à nouveau sur des questions d'intérêt commun concernant l'actuel Texte de négociation de la Conférence.

Les deux ministres ont réaffirmé leur ferme appui à l'Organisation des Nations Unies et aux principes de sa Charte. Ils ont convenu que tous les membres doivent rechercher plus activement des moyens d'améliorer son efficacité. Ils ont convenu que les missions permanentes des deux pays aux Nations Unies doivent se consulter activement sur des questions intéressant les deux pays ainsi que sur des questions intéressant toute la communauté internationale.

Le ministre Guerreiro a remercié M. MacGuigan pour l'hospitalité et la courtoisie dont lui et Mme Guerreiro ont été l'objet pendant leur visite. Il a cordialement invité M. MacGuigan à se rendre au Brésil à une date convenant aux deux parties. M. MacGuigan a accepté avec plaisir son invitation.